



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal de la rencontre tenue
le 19 mars 2024 à 18h30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours
et en réunion TEAMS

Présences : Mme Geneviève Simon, parent
Mme Stéphanie Corbeil, parent
M. Marc-André Bourgon, parent
M. Gilnei Alfredo Seben, parent
Mme Jessica Fortier, parent
Mme Josée Benoît, enseignante
Mme Sophia-Maude Simard, psychoéducatrice
Mme Marilyne Ouellette, secrétaire
M. Benoit Bertholet, directeur
Mme Marie-Ève St-Germain, membre de la communauté
Mme Valérie Descôteaux, membre de la communauté

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Geneviève Simon accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h34.

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Jessica Fortier, appuyée de Geneviève Simon, que Gilnei Alfredo Seben soit nommé secrétaire d'assemblée pour cette rencontre. Celui-ci accepte.

CÉ 23/24 - 037

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 19 MARS 2024

Il est proposé par Marilyne Ouellette, appuyée de Stéphanie Corbeil, que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

CÉ 23/24 - 038

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTIONS DU PROCÈS-VERBAL DU 28 NOVEMBRE 2023 (ADOPTION ET SUIVIS)

Une correction est à apporter au procès-verbal du 23 janvier 2024 au point 6:

Il est proposé par Geneviève Simon, appuyée par Jessica Fortier d'adopter le principe d'encadrement des coûts, soit de ne pas spécifier de consignes particulières puisque les listes proposées par l'école dans les dernières années sont raisonnables.



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal de la rencontre tenue
le 19 mars 2024 à 18h30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours
et en réunion TEAMS

Il est proposé par Marc-André Bourgon, appuyé de Stéphanie Corbeil, l'adoption du procès-verbal du 23 janvier 2024 ainsi que celui du 7 février avec la correction effectuée.

CÉ 23/24 - 039

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. POINTS DE DÉCISIONS

a. Le document des critères de sélection des directions d'établissements est présenté aux membres. Les critères choisis sont :

- Partage une vision claire et est cohérent dans ses décisions
- Fait preuve de courage de gestion
- Gère les ressources humaines, financières et matérielles mises à sa disposition de manière optimale
- Est en mesure d'effectuer une reddition de compte claire et transparente.
- Présence physique dans l'école; Étant donné le nombre croissant d'élèves, la présence de la direction dans l'école est une préoccupation importante. Celle-ci devrait être proportionnelle à l'augmentation du nombre d'élèves dans l'école. Le C.É. souhaite nommer l'importance d'avoir de la stabilité à la direction.

Il est proposé par Jessica Fortier, appuyée par Stéphanie Corbeil d'approuver le critères choisis.

CÉ 23/24 - 040

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

b. Il est proposé par Gilnei Alfredo Seben, appuyé par Marc-André Bourgon, d'adopter les cibles suivantes en lien avec notre objectif « Maintenir et développer des référentiels signifiants et efficaces dans notre contexte scolaire ».

- 80% (participation 40%) pour l'indicateur 1 : Taux de connaissance des règles et principes de fonctionnement de l'école chez les parents.
- 90% (participation 90%) pour l'indicateur 2 : Taux de connaissance des règles et principes de fonctionnement de l'école chez les élèves de 2^e et 3^e cycle.

CÉ 23/24 - 041

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal de la rencontre tenue
le 19 mars 2024 à 18h30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours
et en réunion TEAMS

c. Il est proposé par Marc-André Bourgon, appuyé de Stéphanie Corbeil, d'adopter les règles du service de garde 2024-2025 en reproduisant les règles 2023-2024 et en ajustant s'il y a lieu aux nouveaux tarifs déterminés par les encadrements.

e. Il est proposé par Geneviève Simon, appuyé de Josée Benoit, d'adopter les encadrements suivants pour la tenue des réunions à distance :

- La présence physique est demandée en priorité pour les rencontres, sauf pour les membres du personnel

- Le climat dans lequel le membre se trouve doit être propice à la confidentialité et à la tenue des échanges

- La caméra des participants doit être ouverte

- Le membre doit aviser à l'avance s'il a l'intention d'assister à une réunion en ligne, le plus tôt possible

- S'il y a des enjeux de connexion, la réunion se poursuivra si celle-ci relève de la personne à distance, mais pourrait cesser si l'enjeu de connexion provient de la source diffusant la réunion. Dans tous les cas, des situations alternatives seront considérées afin de poursuivre la réunion.

CÉ 23/24 - 042

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

f. Il est proposé par Marc-André Bourgon, appuyé par Jessica Fortier d'autoriser la direction à organiser des dîners d'essais jusqu'à concurrence de 8 \$, à 3 reprises d'ici la fin de l'année scolaire 2024-2025.

CÉ 23/24 - 043

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE

La direction présente les publicités reçues pour consulter les membres sur le choix de la photographe, qui recommandent de retourner avec Studio Vicky.

8. ACTIVITÉS ET FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES

b. Il est proposé par Jessica Fortier, appuyée par Stéphanie Corbeil que l'école accepte d'emblée les dons de nourritures selon la capacité de gestion, d'entreposage et de distribution des denrées.

CÉ 23/24 – 044

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.



PROVINCE DE QUÉBEC
ÉCOLE DE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS
BONSECOURS



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal de la rencontre tenue
le 19 mars 2024 à 18h30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours
et en réunion TEAMS

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé et résolu que l'assemblée soit levée à 21h09.

CÉ 23/24 - 045

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Geneviève Simon
Président(e)

Benoit Bertholet
Direction